

655 - Contrats Départementaux

**Contrats Départementaux de développement
territorial et humain - Projet de convention
partenariale entre le Département,
la Communauté d'Agglomération de
Haguenau et la Ville de Haguenau**

Rapport n° CD/2019/026

Service Chef de file :

A320 - Délégation territoriale nord

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin a décidé, par délibérations du Conseil Départemental n°CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017 de renforcer son partenariat avec les acteurs locaux, en proposant des contrats départementaux de développement territorial et humain.

Ces contrats constituent le volet stratégique du partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Ils ont vocation à traduire l'ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires.

Dans ce cadre, le Conseil départemental a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord le 11 décembre 2017 (délibération n° CD/2017/077).

Le Conseil départemental du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) et la Ville de Haguenau entendent conjuguer leurs objectifs et leurs moyens financiers pour favoriser le développement, la compétitivité et la qualité de services du territoire de Haguenau, pôle de croissance régional, au travers d'une «convention-cadre» de partenariat.

Cette convention partenariale a pour objet de mobiliser les partenaires autour de projets opérationnels, s'inscrivant dans des enjeux communs et des priorités partagées. Elle portera sur 20 projets, portés soit par la CAH, soit par la Ville de Haguenau, et par le Département pour trois d'entre eux.

Pour chacun de ces projets, les cosignataires s'engagent sur leur cofinancement, accompagné d'engagements réciproques des partenaires pour leur réalisation.

Le présent rapport propose à l'Assemblée départementale d'approuver le projet de convention partenariale entre le Département, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Ville de Haguenau, et d'attribuer des subventions pour 13 projets, pour un montant total de 12 475 779€. Les autres projets feront l'objet de décisions de financement ultérieures.

Parallèlement, la Ville de Haguenau et la CAH s'engagent à cofinancer respectivement le projet de création d'une Maison des aînés et des aidants à hauteur de 120 000€, et l'aménagement de la RD 1062 à l'ouest de l'agglomération à hauteur de 930 000€, projets dont le Département est maître d'ouvrage.

L'exécutif départemental a souhaité que le Département accompagne le développement des territoires sur la durée, en déployant des politiques publiques structurantes qui répondent aux besoins des habitants, des associations, et des entreprises.

L'ambition est de favoriser la construction de territoires forts, à la fois producteurs de richesse économique et territoires d'avenir pour leurs habitants. L'enjeu commun est l'alliance des territoires, l'alliance des compétences et l'alliance des acteurs autour de projets fédérateurs.

Le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord, approuvé par le Conseil Départemental le 11 décembre 2017, constitue un nouveau cadre de partenariat entre le Département du Bas-Rhin et les acteurs locaux disposés à travailler ensemble autour d'enjeux prioritaires et d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires.

La Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Ville de Haguenau ont approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du Territoire d'Action Nord respectivement le 8 et le 12 février 2018.

1 – Un projet de territoire partagé, construit autour d'enjeux communs :

Le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Ville de Haguenau entendent conjuguer leurs objectifs et leurs moyens financiers pour favoriser le développement, la compétitivité et la qualité de services du territoire de Haguenau, pôle de croissance régional.

Pour le Département, il s'agit ainsi de faire alliance avec la toute jeune Communauté d'Agglomération de Haguenau qui s'est constituée le 1er janvier 2017 suite à la fusion des Communautés de Communes de Bischwiller et environs, de la Région de Brumath, de la Région de Haguenau et du Val de Moder. Avec ses 96 000 habitants, la CAH devient la 4ème intercommunalité la plus importante d'Alsace, la première du Territoire d'Action Nord. Elle est composée d'un réseau de villes moyennes et de communes rurales, rassemblant au total 36 communes. Sa situation est privilégiée, entre l'Eurométropole strasbourgeoise et l'agglomération de Karlsruhe.

L'alliance se constitue aussi avec la ville de Haguenau, qui avec ses 35 353 habitants (population légale au 1er janvier 2017), ses 2 650 établissements pour plus de 23 000 emplois, assure les fonctions de pôle économique majeur de l'Alsace du Nord. La ville est également un pôle d'enseignement supérieur qui accueille plus de 1000 étudiants, un pôle santé, un pôle culturel et de loisirs.

Ce partenariat prend les formes suivantes :

- La convergence de vues et d'intérêts ;
- La complémentarité des actions dans les domaines de compétences respectifs ;
- La coproduction de projets ;
- La capacité d'influence sur les politiques publiques régionales et nationales (université, santé, transport ferroviaire, ..) ;
- Les concours financiers ;
- Les contributions en ingénierie.

La présente convention s'inscrit dans la stratégie conjointe des collectivités signataires pour répondre aux grands enjeux de ce territoire, énoncés ci-après :

L'enjeu du développement « territorial » économique :

Le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Haguenau promeuvent et soutiennent les initiatives qui concourent au dynamisme économique du territoire de Haguenau, à travers les principaux axes suivants :

- Un effort majeur en faveur de l'industrie du futur et la mise en réseau des entreprises et des organismes de formation universitaire (écosystème industriel local)
- L'amélioration de la desserte des zones d'activités et de services, grâce à la Voie de liaison sud
- Le développement du numérique au service de l'innovation (fablab, espaces de coworking, datacenter)
- La mise en œuvre des actions dont l'intérêt s'appuie sur le diagnostic d'attractivité commerciale réalisé, en 2019, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie
- L'appui aux filières agricoles, notamment en soutenant les circuits courts
- Le développement et la promotion des énergies alternatives (géothermie, méthanisation, biomasse)
- La valorisation de la forêt de Haguenau, candidate au label « Forêt d'exception »
- Un partenariat avec l'Université pour la création d'une formation franco-allemande d'ingénieurs « numérique 4.0 » ; la création d'une filière d'enseignement international en Alsace du Nord ; la mise en place d'une offre complémentaire de classe préparatoire
- La prise en compte du potentiel touristique

L'enjeu de l'emploi :

Le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Haguenau promeuvent et soutiennent les initiatives qui concourent au dynamisme de l'emploi et de l'insertion professionnelle, à travers les principaux axes suivants :

- Déploiement de la plateforme Job Connexion en y intégrant une approche transfrontalière
- Expérimentation sur le territoire de la région de Brumath (et de la Basse Zorn) d'une plateforme locale pour l'emploi
- Action partenariale de mobilisation pour l'emploi dans la filière agricole

L'enjeu des mobilités :

Le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Haguenau partagent la même vision des priorités en matière de mobilités pour l'Alsace du Nord et notamment l'Agglomération de Haguenau, parmi lesquelles :

- Le renforcement des liaisons transfrontalières, en particulier en assurant la liaison entre Saarbrücken, Sarreguemines, Obermodern, Haguenau, Rastatt et Karlsruhe
- La modernisation du pôle d'échange multimodal de Haguenau, en réponse aux besoins de facilitation des transports, de recours aux mobilités alternatives, de développement d'activités tertiaires autour des gares, et de renouveau urbain
- L'amélioration de la desserte des zones d'activités, notamment la zone du Taubenhof et la zone de l'aérodrome – grâce à la Voie de liaison sud – et la zone de Schweighouse-sur-Moder – dans le cadre du contournement routier de Mertzwiller
- Le développement des itinéraires cyclables, en favorisant les réalisations innovantes
- La réalisation d'un plan de déplacement intercommunal à l'échelle de l'Agglomération de Haguenau
- L'expérimentation de la mobilité autonome

L'enjeu de la logique territoriale de l'aménagement durable :

Le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Haguenau concourent aux études et schémas de planification mis en œuvre en Alsace du Nord, en particulier dans le cadre des compétences dévolues au Pôle d'équilibre territorial et rural de l'Alsace du Nord :

- La conduite de la révision du schéma de cohérence territoriale
- La mise en chantier du Plan climat air énergie territorial
- La préparation du futur plan local d'urbanisme intercommunal, à l'échelle de l'Agglomération de Haguenau
- L'accélération de la poursuite du déploiement du très haut débit
- L'affirmation de la complémentarité entre territoires urbains et territoires ruraux au sein de la Communauté d'Agglomération, à travers une répartition équilibrée des

équipements et des services, ainsi que l'activation des engagements financiers inscrits dans le Contrat de ruralité

L'enjeu du développement touristique :

Le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Haguenau partagent la même vision des priorités en matière de développement touristique de l'Alsace du Nord et notamment ;

- Le développement de l'itinérance douce en lien avec «Alsace à vélo»
- Le soutien de la filière gastronomie et brassicole
- La valorisation des arts et des traditions populaires
- La mise en tourisme des festivals du territoire (Summerlied, festival du Houblon, festival de l'Humour des Notes)
- La démarche de labellisation de la Forêt d'Exception® de Haguenau

L'enjeu du développement artistique et culturel :

Le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Haguenau soutiennent les démarches expérimentales telles que ;

- Le développement d'un projet culturel de territoire
- Le soutien à la mise en réseau des structures de lecture publique

L'enjeu de la transition énergétique :

Le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Haguenau soutiennent l'émergence de solutions concrètes ayant un impact dans le quotidien des habitants et œuvrent collectivement pour :

- Sensibiliser les collégiens à la sobriété énergétique
- Impulser des projets territoriaux intégrant les enjeux de la transition énergétique
- Soutenir la valorisation des ressources locales
- Participer au développement de filières d'excellences « transition énergétique » dans les collèges
- Repenser la route en changeant le « modèle de mobilité »

L'enjeu de l'habitat :

Le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Haguenau entendent favoriser la réalisation de programmes de logements adaptés aux évolutions sociétales, à travers plusieurs dispositifs :

- La création d'un conseil local de l'habitat et de l'attractivité
- L'élaboration, par la Communauté d'Agglomération de Haguenau, d'un programme local de l'habitat intercommunal
- Le développement des projets de logements en faveur des publics spécifiques (seniors, jeunes)
- L'inscription de Haguenau dans le dispositif Action Cœur de ville et sa transformation en conventionnement Opération de revitalisation du territoire
- La réalisation d'une étude en vue du lancement d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain

L'enjeu de la santé :

Le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Haguenau œuvrent conjointement, avec le PETR de l'Alsace du Nord, à une meilleure prise en compte, par les autorités sanitaires nationales et régionales, des besoins et des intérêts locaux :

- La nécessité d'une organisation sanitaire régionale plus efficace, et sa mise en cohérence avec les réalités du territoire et les atouts locaux
- La mise à l'étude d'un contrat local de santé à l'échelle de l'Alsace du Nord
- Le développement d'une filière tertiaire supérieure et d'excellence en matière sanitaire

L'enjeu de l'épanouissement des jeunes et de la vitalité des services à la population :

Le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Haguenau se fixent pour priorité d'amplifier les investissements et les initiatives dans les domaines de l'accueil scolaire et périscolaire, du sport et des loisirs, du patrimoine et des services aux personnes, notamment les seniors :

- La réalisation d'importants travaux de restructuration ou de rénovation des équipements sportifs et de loisirs de Haguenau : Nautiland, Parc des sports, gymnase Kleber, Maison des sports
- L'élaboration d'un nouveau schéma intercommunal de développement de l'offre périscolaire, et la mise à l'étude ou en chantier de plusieurs opérations d'envergure (Haguenau, Mommenheim, Schirrhein, Niedermodern)
- La création d'une Maison des aînés et des aidants, guichet unique et mutualisé de l'accueil des seniors, conjointement entre le Département et le CCAS de Haguenau
- Le soutien aux pratiques culturelles, dans tous les domaines (Lecture publique, muséographie, musique et danse, spectacle vivant, enseignement artistique)
- La mise en œuvre des préconisations du schéma départemental d'amélioration de l'accès des services au public, par exemple dans le cadre des maisons de services et notamment la Maison des Services du Département que le Département crée à Haguenau

L'enjeu du bilinguisme :

Le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Haguenau soutiennent les initiatives tendant à encourager la pratique du bilinguisme et, plus généralement, la promotion de la culture régionale :

- L'accentuation des relations et des coopérations transfrontalières
- La promotion de l'enseignement bilingue, et de la culture bilingue (français-allemand, français-alsacien, multilinguisme), et le renforcement des doubles reconnaissances de qualification
- Le soutien au Festival Summerlied

Les collectivités signataires réaffirment leur ambition commune, leur volonté partagée et leurs engagements réciproques pour accompagner les projets relevant du territoire de Haguenau, qui sont en totale adéquation avec les enjeux prioritaires du Département et les stratégies de territoire de la Communauté d'Agglomération et de la Ville de Haguenau.

2 – 20 projets au service de l'ambition du développement du territoire de l'agglomération de Haguenau :

Après avoir présenté dans son préambule et article 1 les orientations stratégiques définies par le Département et ses partenaires, le projet de convention partenariale a pour objet de définir les engagements financiers des cosignataires, et leurs **engagements réciproques pour 20 projets** déclinés comme suit.

Le détail des engagements réciproques de chacun des partenaires est précisé dans la proposition de convention partenariale (article 3) jointe en annexe au présent rapport.

Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi :

- Aménagement de la Voie de Liaison Sud par la CAH
- Aménagement du Pôle d'Echange Multimodal, construction d'un Espace Gare et Services et d'un parking silo par la CAH
- Réalisation de 2 boucles cyclables par la CAH
- Aménagement de la RD 1062 entre la lisière de la forêt à Schweighouse-sur-Moder et le raccordement à la RD 1063 (contournement Ouest de Haguenau)
- Mise en conformité d'une chaufferie gaz-bois mutualisée par la Ville
- Aménagement de 3 aires de camping-cars par la CAH

Engagements réciproques proposés :

Les partenaires s'engagent à développer plusieurs axes de coopération, visant à :

- favoriser l'innovation dans la mobilité en développant notamment les itinéraires cyclables à haut niveau de service ;
- assurer la sécurité des déplacements ;
- améliorer la desserte du centre hospitalier et des zones d'activités ;
- moderniser le Pôle d'Echange Multimodal de Haguenau ;
- organiser les mobilités à l'échelle locale, régionale et transfrontalière ;
- offrir une dimension et une dynamique urbaines pour Haguenau.

Par ailleurs, il est convenu qu'une partie des routes départementales au cœur de l'agglomération haguénovienne fasse l'objet d'une procédure de transfert dans le domaine public de la voirie communale. Les services techniques respectifs ont été mandatés pour faire des propositions des routes départementales à déclasser.

Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes :

- Restructuration du centre nautique Nautiland par la Ville
- Restructuration de la Maison des Sports par la Ville
- Réhabilitation du Parc des Sports par la Ville
- Réhabilitation du Gymnase Kléber par la Ville

Engagements réciproques proposés :

L'objectif des partenaires est de disposer d'équipements sportifs suffisamment calibrés pour répondre aux besoins de la pratique sportive des collégiens, et de s'engager dans un Projet éducatif partagé et solidaire à l'échelle de l'agglomération.

La Ville de Haguenau s'engage à maintenir la gratuité de tous les équipements sportifs utilisés par les collégiens de Foch et de Kléber sur une nouvelle période de 8 années à partir de la rentrée scolaire 2019, puis à appliquer un tarif préférentiel sur une période de sept ans et à accorder la gratuité au Nautiland pour les collégiens de Foch, de Kléber et de Schweighouse-sur-Moder sur une période de 8 années à partir de la rentrée scolaire 2019, puis à appliquer les tarifs en vigueur proposés par le Conseil Départemental (modèle de convention joint en annexe au présent rapport).

Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public :

- Elaboration du Schéma de développement de l'offre d'accueil périscolaire par la CAH
- Création du périscolaire de Schirrhein par la CAH
- Développement de l'accueil périscolaire de Haguenau Marxenhouse par la CAH
- Développement de l'accueil périscolaire de Haguenau Bildstoeckel par la CAH
- Restructuration de l'accueil périscolaire de Niedermodern par la CAH
- Création du périscolaire de Mommenheim par la CAH
- Création d'une Maison des Aînés et des Aidants par le Département
- Création d'une Maison des services du Département par le Département

Engagements réciproques proposés :

Les partenaires s'engagent à approfondir 5 axes de travail autour des projets de périscolaires, consistant à :

- construire un projet éducatif intégrant un volet bilinguisme
- travailler sur l'offre d'accueil complémentaire des Assistants Maternels
- construire un programme partenarial d'actions et d'animation de soutien à la parentalité
- construire une offre de service pour lever les freins à l'emploi
- appliquer le tarif le plus avantageux pour les familles d'accueil d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Par ailleurs, les projets de Maison des Services du Département et de Maison des aînés et des aidants, accueilleront, au centre-ville, les services du Département, de la Ville et leurs partenaires, pour développer une dynamique territoriale en réponse aux besoins des habitants, en particulier les problématiques du vieillissement de la population.

Concernant les deux projets de maîtrise d'ouvrage du Département, la Ville et la CAH s'engagent à les financer dans les conditions suivantes :

- Création d'une Maison des aînés et des aidants :

Coût du projet = 1 600 000 € HT

Participation attendue de la Ville de Haguenau = 120 000 €, représentant 40 % des surfaces accueillant les agents du Centre communal d'action sociale dédiés aux Personnes Agées et Personnes Handicapées.

- Aménagement de la RD 1062 entre la lisière de la forêt à Schweighouse-sur-Moder et le raccordement à la RD1063 (contournement Ouest de Haguenau)

Coût du projet = 3 100 000 € HT

Participation attendue de la Communauté d'agglomération de Haguenau = 930 000 €, représentant 30 %.

3 – Coût des projets et plans de financement :

Les plans de financements des différents projets sont détaillés à l'article 4 de la convention partenariale.

Il est proposé que le Département s'engage à **subventionner les 13 projets suivants à hauteur des montants détaillés ci-dessous**

Les autres projets pourront faire l'objet de décisions de financement ultérieures.

a. Projets de maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération de Haguenau :

Subventions d'investissement attribuées au titre du **fonds de développement et d'attractivité** :

Nature du projet	Coût prévisionnel HT de l'opération	Coût total HT éligible du projet	Montant maximal de la contribution financière du Département	Taux de subvention
Aménagement de 3 aires de camping-cars	81 000,00 €	81 000,00 €	12 150,00 €	15%
Aménagement de la Voie de Liaison Sud	31 870 167,00 €	31 870 167,00 €	4 755 000,00 €	15%
Construction de l'Espace Gare et Services de Haguenau	8 852 861,00 €	8 852 861,00 €	1 327 929,00 €	15%
Aménagement du Pôle d'Echange Multimodal	2 600 000,00 €	2 600 000,00 €	390 000,00 €	15%
Réalisation de 2 boucles cyclables	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	600 000,00 €	30%
Création du périscolaire de Schirrhein	1 060 000,00 €	1 060 000,00 €	212 000,00 €	20%
Développement de l'accueil périscolaire de Haguenau Marxenhouse	1 151 000,00 €	1 151 000,00 €	230 200,00 €	20%
Développement de l'accueil périscolaire de Haguenau Bildstoeckel	1 012 500,00 €	1 012 500,00 €	202 500,00 €	20%
TOTAL	48 627 528,00 €	48 627 528,00 €	7 729 779,00 €	

Subvention attribuée à la Communauté d'Agglomération de Haguenau au titre du **fonds d'innovation** :

Nature du projet	Coût prévisionnel TTC de l'opération	Coût total TTC éligible du projet	Montant maximal de la contribution financière du Département	Taux de subvention
Elaboration d'un Schéma de développement de l'offre d'accueil périscolaire	56 000,00 €	56 000,00 €	11 200,00 €	20%

Soit un total de 7 740 979 € de subventions à la Communauté d'agglomération de Haguenau.

b. Projets de maîtrise d'ouvrage de la Ville de Haguenau :

Subventions d'investissement attribuées à la Ville de Haguenau au titre du **fonds de développement et d'attractivité** :

Nature du projet	Coût prévisionnel HT de l'opération	Coût total HT éligible du projet	Montant maximal de la contribution financière du Département	Taux de subvention
Mise en conformité d'une chaufferie gaz-bois mutualisée	274 000,00 €	274 000,00 €	54 800,00 €	20%
Restructuration du centre nautique Nautiland	13 500 000,00 €	13 500 000,00 €	2 700 000,00 €	20%
Restructuration de la Maison des Sports	3 600 000,00 €	3 600 000,00 €	1 080 000,00 €	30%
Réhabilitation du Parc des Sports	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €	900 000,00 €	30%
TOTAL	20 374 000,00 €	20 374 000,00 €	4 734 800,00 €	

Soit un total de 4 734 800€ de subventions à la Ville de Haguenau.

Montant total des subventions : 12 475 779€.

Il est proposé que le Département s'engage par ailleurs à mettre son ingénierie à disposition de la Ville de Haguenau et de la Communauté d'Agglomération, avec l'appui de toutes les Missions plus particulièrement impliquées dans les projets de la convention partenariale.

La commission territoriale Nord, réunie le 11 avril 2019, a rendu un avis favorable sur l'éligibilité des projets. Lors de sa réunion du 27 mai 2019, elle a approuvé les termes du projet de convention-cadre de partenariat.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
FAED 2018/1	G 2018 2021 Fonds d'Attractivité et Développement	50 000 000,00 €	38 534 608,00 €	12 464 579,00 €

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP-DM-Reports)	Crédits disponibles non engagés	Montant proposé
45754	65 – 65734 - 33	11 200,00 €	11 200,00 €	11 200,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- décide d'engager le Département du Bas-Rhin dans un partenariat renforcé avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Ville de Haguenau, dans le cadre de la démarche du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action nord, autour des 9 axes stratégiques suivants :

- * le développement territorial économique,*
- * l'emploi,*
- * les mobilités,*
- * la logique territoriale de l'aménagement durable,*
- * le développement touristique,*
- * le développement artistique et culturel,*
- * la transition énergétique,*
- * l'épanouissement des jeunes et la vitalité des services à la population,*
- * le bilinguisme,*
- * la santé,*
- * l'habitat ;*

- décide d'attribuer des subventions d'investissement pour un montant total de 7 729 779 € à la Communauté d'Agglomération de Haguenau, au titre du fonds de développement et d'attractivité, pour les 8 projets suivants :

- * aménagement de 3 aires de camping-cars : subvention de 12 150 €,*
- * aménagement de la Voie de liaison Sud : subvention de 4 755 000 €,*
- * construction d'un Espace gares et services : subvention de 1 327 929 €,*
- * aménagement du Pôle d'échanges multimodal : subvention de 390 000 €,*
- * réalisation de 2 boucles cyclables : subvention de 600 000 €,*
- * création du périscolaire de Schirrhein : subvention de 212 000 €,*
- * développement de l'accueil périscolaire de Haguenau Marxenhouse : subvention de 230 200 €,*
- * développement de l'accueil périscolaire de Haguenau Bildstoeckel : subvention de 202 500 € ;*

- décide d'attribuer une subvention d'un montant de 11 200€ à la Communauté d'Agglomération de Haguenau, au titre du fonds d'innovation, pour l'élaboration d'un Schéma de développement de l'offre d'accueil périscolaire ;

- décide d'attribuer des subventions d'investissement pour un montant total de 4 734 800 € à la Ville de Haguenau au titre du fonds de développement et d'attractivité, pour les 4 projets suivants :

- mise en conformité d'une chaufferie gaz-bois mutualisée : subvention de 54 800 €,*
- restructuration du centre nautique Nautiland : subvention de 2 700 000 €,*
- restructuration de la Maison des sports : subvention de 1 080 000 €,*
- réhabilitation du Parc des sports : subvention de 900 000 € ;*

- dit que son Président se chargera, conformément à sa délégation consentie par délibération N° CD/2018/148 du 13/12/2018, de l'ensemble des démarches en vue de demander à la Ville de Haguenau et à la Communauté d'Agglomération de Haguenau de cofinancer respectivement le projet de Maison des aînés et des aidants, et l'aménagement de la RD 1062 à l'ouest de l'agglomération ;

- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ces projets ;

- approuve les termes du projet de convention partenariale à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Ville de Haguenau ;

- approuve les termes des projets de conventions financières afférentes à conclure respectivement entre le Département du Bas-Rhin et la Communauté d'Agglomération de Haguenau ainsi qu'entre le Département du Bas-Rhin et la Ville de Haguenau, destinées à permettre le versement des subventions précitées pour chacun des projets évoqués ci-avant ;

- autorise son président à signer la convention partenariale jointe en annexe à la présente délibération, à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Ville de Haguenau et la Communauté d'Agglomération de Haguenau, ainsi que les conventions financières correspondantes jointes en annexe à la présente délibération à conclure respectivement entre le Département du Bas-Rhin et la Communauté d'Agglomération de Haguenau ainsi qu'entre le Département du Bas-Rhin et la Ville de Haguenau, pour permettre le versement des subventions précitées ;

- donne délégation à la Commission Permanente pour délibérer sur tous les actes administratifs, procédures et conventions afférent à la mise en œuvre des dispositions

de la convention partenariale précitée, notamment les procédures de transfert de voirie, et celles relatives à l'utilisation des équipements sportifs.

Strasbourg, le 12/06/19

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY